



Animation Jeunesse

Projet pédagogique 2013



- 1 Orientations choisies par La communauté de Communes du pays foyen concernant les structures Enfance et Jeunesse**
- 2 Présentation**
- 3 Constat**
- 4 Objectifs généraux**
- 5 Objectifs opérationnels**
- 6 Moyens pédagogiques**



1 Orientations choisies par la Communauté de Communes du pays foyen concernant les structures Enfance et Jeunesse

- Prendre en compte la diversité des jeunes (milieu rural, citadin, centres d'intérêts)
- Prendre en compte l'environnement social de l'enfant (situation sociale, couple, mono Parentalité,...)
- l'accessibilité à tous
- agir sur l'autonomie et la mobilité du jeune
- Favoriser l'accès aux sports, la culture et aux loisirs
- Accompagner les projets des jeunes

2 Présentation :

L'Animation Jeunesse' de la Communauté de Communes du pays foyen est une structure accueillant les adolescents âgés de 12 à 17 ans, les mercredis en période scolaire, les vacances scolaires et le week-end sur des sorties.

Il a été créé en avril 2008.

Il a pour vocation d'être accessible à tous

Les activités et les sorties sont encadrées par des animateurs diplômés.

Son siège est situé au Pôle Enfance Jeunesse et Famille, allée Jean Raymond Guyon à Sainte Foy la Grande

3 Constat :

Le territoire compte un lycée d'enseignement général, un lycée professionnel, un collège privé et un collège public regroupant plus de 600 jeunes résidant sur la CdC du pays foyen âgés entre 12 et 18 ans.

Cependant, les nombreuses associations culturelles et sportives du territoire connaissent une baisse de fréquentation des jeunes à partir de 14-15 ans, âge charnière où souvent les adolescents 'décrochent' du milieu associatif.

Les adolescentes pratiquent peu ou pas d'activité en dehors de la scolarité.



Les jeunes issus de milieux sociaux défavorisés ne sortent pratiquement jamais du contexte familial et du territoire, ce qui constitue un frein pour leur avenir professionnel étant donné l'éloignement des centres de formation et des écoles spécialisés.

Les jeunes sont consommateurs de prestations et de services. Ils adhèrent ou non aux activités proposées sans vraiment de notion d'implication ou de projet à court ou moyen terme. Ils n'ont pas forcément connaissance des possibilités qu'ils leur sont offertes, de l'aide matérielle et financière qu'ils peuvent recevoir pour concrétiser leur projet.

Le service Enfance-Jeunesse de la Communauté possède un ALSH pouvant accueillir les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Passés cet âge, les jeunes sont dirigés vers l'Animation Jeunesse.

4 Objectifs généraux :

- Agir sur la mixité sociale et culturelle
- mettre l'accent sur l'échange culturel
- Tendre vers l'autonomie de l'adolescent
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité
- Développer le partenariat institutionnel
- Faire découvrir le tissu associatif local
- Jouer un rôle éducatif
- Tendre vers l'insertion des jeunes en difficulté
- Satisfaire un public masculin et féminin
- Agir sur la santé physique et l'hygiène de l'adolescent
- Optimiser les moyens de communication

5 Objectifs opérationnels :

- être à l'écoute de la demande des jeunes
- associer les jeunes au choix des activités
- fidéliser le public



- susciter l'envie chez les jeunes de réaliser leur propre projet et de les accompagner
- concrétiser les projets jeunes en cours
- susciter chez les jeunes l'envie de connaître des cultures différentes, des activités nouvelles
- travailler en partenariat avec les établissements scolaires du territoire
- travailler en partenariat avec les établissements spécialisés accueillant des jeunes en difficulté
- sensibiliser les jeunes à l'importance de l'écologie et de l'environnement
- mettre l'accent sur la vie collective
- respecter le rythme de l'adolescent
- Trouver le moyen de communication le plus adapté pour qu'un maximum de jeunes du territoire ait connaissance des projets et des animations de la structure
- donner aux jeunes la possibilité de se retrouver dans un local qui leur serait approprié

6 Moyens pédagogiques :

- s'appuyer sur le constat de l'an passé pour le fonctionnement annuel
- impliquer les jeunes dans le choix des activités
- Faire partir tout projet des jeunes
- séjours découvertes favorisant la mixité sociale et la découverte d'un environnement inhabituel.
- proposer un projet de séjour à l'étranger basé sur l'échange culturel où les participants s'impliqueraient quant à la destination et au contenu.
- faire découvrir des activités nouvelles
- faire appel à des intervenants pour des activités culturelles et sportives spécifiques
- faire du pôle jeunesse un lieu d'accueil adapté au public
- mettre à disposition toute la documentation nécessaire au public en matière de prévention et d'information
- faire des permanences dans les établissements scolaires du territoire



- recevoir et discuter avec les parents dès qu'ils le souhaitent ou quand la rencontre s'avère nécessaire positivement comme négativement
- proposer une alimentation saine et équilibrée dans le cadre des activités ou lors de sorties